



Enfin un ministère de la prévention, le collectif des patients atteints de maladies cardio-neuro-diabéto-métaboliques salue avec force cette initiative.

Le Président de la République, Emmanuel Macron, avait annoncé que la prévention devait être un axe majeur des politiques de santé de son second quinquennat. L'adjonction de ce titre à celui du Ministère de la Santé est un symbole fort que notre nouveau ministre le Docteur François Braun devra mettre en chantier très rapidement.

La nomination de Madame Agnès Firmin Le Bodo, comme ministre déléguée à l'organisation territoriale en santé et aux professions de santé, montre la volonté d'être réellement opérationnel sur le terrain.

De fait la nomination d'Anne Sophie Joly à la fonction de présidente de la lettre de cadrage au Ministère de la Santé « L'accès à la prévention et aux soins des personnes souffrant d'obésité » est également un symbole fort dont nous nous félicitons.

Les associations représentant des patients atteints de maladies cardio-neuro-diabéto-métaboliques ont fait de longue date le constat d'une communauté de préoccupations préventives et curatives extrêmement forte, particulièrement mise en évidence par la crise du Covid-19.

Une première action collective « *#revoir son médecin* » avait attesté de difficultés communes à accéder à des soins de qualité et de proximité durant les premières vagues de l'épidémie.

Point n'était besoin d'analyses épidémiologiques ou statistiques sophistiquées pour constater de nombreux enjeux communs pour leur prévention et leur prise en charge, d'autant plus commun que ces maladies sont très souvent associées avec des complications communes et surtout des axes de prévention primaire et secondaire croisés et récurrents.

Prévenir l'obésité prévient le diabète.

Prévenir le diabète prévient l'obésité, l'hypertension les maladies cardio-vasculaires, et même le cancer et les maladies neuro-dégénératives

Prévenir l'hypertension prévient les infarctus et les accidents vasculaires cérébraux

Prévenir les co-facteurs de risque comme le tabagisme, l'alcoolisme ou les dyslipidémies prévient les complications...

Fortes de ces constats, cinq associations, le Collectif National des Associations d'Obèses, France AVC, Alliance du Cœur, Fédération française des diabétiques et HTaPFrance unissent leurs efforts pour exiger de la puissance publique des actions fortes de santé publique, sans aucun retard.

Une grande concertation nationale sur la santé a été annoncée par le Président de la République. Les associations de patients devront y avoir toute leur place, les patients étant les principaux concernés.

Isabelle Florentin, représentante de France AVC ; Philippe Thébault, président de l'Alliance du Cœur ; Jean-François Thébaut, vice-président de la Fédération française des diabétiques ; Maggy Surace, présidente de HTaPFrance ; Anne-Sophie Joly, présidente du Collectif National des Associations d'Obèses.

